Culture Presse
Union des commerçants des loisirs et de la presse

Fin du ticket de caisse obligatoire au 1er août 2023

mar 25/07/2023 - 10:24

Cette affichette vous permet d'informer votre clientèle de la fin de l'impression automatique du ticket de caisse, qui s'applique à partir du 1er août 2023. Sont notamment concernés les tickets de caisse et les tickets de carte bancaire.

Pour obtenir un ticket de caisse imprimé, le consommateur devra désormais le demander expressément au commerçant.